

Villes et Villages fleuris

Un label toujours d'actualité



Villes et Villages fleuris

Le cycle de conférences proposé par le service patrimoine de l'agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne continue en 2024. Le second rendez-vous propose de donner un éclairage sur les outils permettant d'améliorer le cadre de vie à travers le label Villes et Villages fleuris.

VILLES ET VILLAGES FLEURIS : UN LABEL À (RE)DÉCOUVRIR

Par Laetitia Laffitte, animatrice départementale du label Villes et Villages fleuris et chargée d'études Paysagiste au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement du Gers RV à la salle des fêtes d'Auterive le jeudi 2 mai à 18h

Bien qu'à l'origine basé sur le fleurissement, ce label a aujourd'hui évolué en prenant désormais mieux en compte les aspects environnementaux (biodiversité, palettes végétales adaptées aux évolutions climatiques...), la gestion écologique et différenciée des espaces verts, un fleurissement plus pérenne et en adéquation avec les moyens de chaque commune, etc.

Ce label se décline aux niveaux départemental, régional et national et donne accès à une labellisation de 1 à 4 fleurs. Le Gers est d'ailleurs le département d'Occitanie ayant le plus de communes avec le label 4 fleurs allant de 130 à 21 000 habitants. Mais au-delà du label, l'ensemble des critères regardés par le jury peuvent servir d'outil à la collectivité pour avoir une véritable politique d'aménagement et de qualité du cadre de vie. Au niveau départemental, un jury vient à la rencontre des communes qui ne sont pas encore labellisées pour les conseiller et les aider à poursuivre et faire évoluer leur pratique en termes d'aménagement du cadre de vie comme pour Auterive depuis 2 ans